



N° 144 - 10 juillet 2024

Tout sur le renouvellement de nos adhésions !

La cotisation 2024/25 est de 54 euros, en légère augmentation depuis l'année dernière, mais le tarif reste très raisonnable !

Voici le détail :

- licence FFRS et assurance : 26 euros, Corers : 2 euros, Coders 38 : 6 euros.
- la part RST est à 20 euros, nous l'avons remontée de 2 euros, elle est au même niveau qu'en 2022/23.

Après les débuts difficiles du nouveau système informatisé pour les adhésions, les choses se sont bien améliorées cette année !

Je vous encourage à renouveler vos adhésions directement en ligne, en payant par carte bancaire. Le travail de saisie pour les inscriptions en sera facilité !

Pour ceux qui n'ont pas l'habitude des achats sur internet, ils pourront bien sûr procéder comme d'habitude lors des permanences et payer par chèque. Pour les nouveaux arrivants, le passage par nos permanences est préférable.

Les permanences pour les inscriptions et le renouvellement des licences se tiendront tous les samedis de 10 à 11h du 7 septembre au 5 octobre (au 5 Av. Alsace-Lorraine, comme chaque année).

Après votre inscription, vous recevrez votre licence par messagerie (bien sûr, si vous n'avez pas internet, nous vous la remettrons comme d'habitude).

Pour ceux qui n'ont pas internet, merci de remettre lors de l'inscription 8 enveloppes timbrées à vos noms et adresses afin que nous puissions vous transmettre le RST infos et autres informations tout au long de la saison.

Bon été à tous !

Christian Montané

Adhésion en ligne, mode d'emploi :

Accéder au site adhérent de la FFRS : <https://ffrs360-crm.my.site.com>
(vous avez l'accès depuis l'année dernière)

Identifiant : votre numéro de licence suivi de @ffrs360.espaceadherent.fr

Mot de passe : si vous l'avez oublié, « mot de passe oublié »

Sur « données personnelles », vérifiez vos informations personnelles, modifiez les si nécessaire (adresse, téléphone, mail), puis :

Inscription commandes,

Sélectionner ADHERER

Choisissez votre club **38009** en bas de page SUIVANT

Pour quelle année voulez-vous adhérer ?

Flèches de droite : sélectionnez **2024/25** SUIVANT

Cocher licence FFRS saison **2024/25** (tarif 23,74) SUIVANT

Assurance :

IA est coché d'office, le conserver

IA+ et Effets personnel : facultatif (en général peu utile) SUIVANT

Activités :

Cocher ce que vous souhaitez réellement pratiquer

Remarque : pour le Tai-Chi et la danse en ligne, le nombre de places est limité (à voir avec Marie Aznar-Tourlonias et Michèle Montané) SUIVANT

Accepter : « j'accorde mon droit à l'image »

Cliquer « j'ai pris connaissance des recommandations santé de la Commission Médicale » ; cliquer sur « commission médicale » ; imprimer et renseigner le questionnaire santé. C'est pour vous, et il n'y a pas de blocage (le certificat médical n'est plus nécessaire)

Règlement intérieur : si on clique 38009, il n'apparaît pas (le consulter sur RST wifeo) SUIVANT

Cliquer « paiement par CB »

« Valider ma commande » (total 54 euros) VALIDER

Cliquer sur « accéder à la page de paiement » et payer par carte bancaire (comme pour un achat sur internet).

SUIVANT se déconnecter

Notre référent inscriptions, Martine GIMZIA pourra ensuite valider votre inscription (ce qui valide aussi votre assurance). Vous avez un délai légal de 14 jours pour vous rétracter.

... et ça devrait bien se passer !